

COMPTE RENDU SOMMAIRE *Réunion du Conseil Municipal* *26 novembre 2013*

N°2013-11-1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 26 SEPTEMBRE 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 26 septembre 2013.

TELETHON

Des précisions sont données sur l'organisation de cette manifestation, le samedi 7 décembre 2013.

N°2013-11-2 REGIME INDEMNITAIRE 2013 – INDEMNITÉ ADMINISTRATION ET TECHNICITÉ

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE d'instituer, pour l'année 2013**, l'indemnité suivante au profit des agents de la commune :

L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE

Bénéficiaires :

- cadre d'emplois Adjoint technique - 2^{ème} classe – Taux moyen annuel : 1 290 €.
- cadre d'emplois Adjoint administratif principal – 2^{ème} classe – Taux moyen annuel : 1 366€.

N°2013-11-3 REGIME INDEMNITAIRE 2013 – PRIME DE FONCTIONS ET DE RÉSULTATS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE d'instituer, pour l'année 2013**, l'indemnité suivante au profit des agents de la commune :

LA PRIME DE FONCTIONS ET DE RESULTATS

Bénéficiaires : cadre d'emplois d'attaché territorial.

- Part liée aux fonctions – plafond annuel : 1 750 €.
- Part liée aux résultats – plafond annuel : 261,16 €.

Critères permettant de déterminer le niveau des fonctions et d'apprécier les résultats :

- Critères liés aux fonctions : responsabilités ; sujétions spéciales liées aux fonctions exercées.
- Critères liés aux résultats : efficacité ; compétences relationnelles et professionnelles.

N°2013-11-4 ENQUETE PUBLIQUE GAMA : Renouvellement et extension de l'exploitation d'une carrière de sables et graviers

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ÉMET un avis favorable à la demande présentée par la société GAMA en vue d'obtenir l'autorisation de renouvellement et d'extension de l'exploitation d'une carrière de sables et graviers sur le territoire des communes de Cazères-sur-l'Adour, Duhort-Bachen et Renung.

N°2013-11-5 DISSOLUTION DU SIVU DU CEG DE GRENADE-SUR-L'ADOUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable à la dissolution du SIVU du CEG de Grenade-sur-l'Adour, pour la répartition des charges du collège de Grenade-sur-l'Adour.

N°2013-11-6 CREATION DE 3 EMPLOIS TEMPORAIRES D'AGENT RECENSEUR

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- De créer trois emplois temporaires à temps non complet d'agent recenseur du 6 janvier 2013 au 15 février 2013.

N°2013-11-7 RECENSEMENT DE LA POPULATION - AGENTS RECENSEURS – FRAIS DE DEPLACEMENT

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de prendre en charge les frais de déplacement des agents recenseurs, par le biais de l'indemnité forfaitaire annuelle.

N°2013-11-8 RUE DE L'ABBÉ LARREBAIGT – FRAIS DE GEOMETRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents accepte le devis de la SCP Beaumont – Dupuy – Gaüzere – Pontet (géomètres) relatif aux démarches liées à la matérialisation de la rue de l'Abbé Larrebaigt sur le cadastre (demandes administratives + travaux de bornage), d'un montant total HT de 1 100 € (1 315 € TTC).

PLU – REGLEMENT ET OAP

Monsieur le Maire demande aux conseillers de préciser ce qu'ils ne souhaitent pas voir réaliser dans les futures zones urbanisées de la commune, puis soumet, à l'assemblée, le règlement et les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), définis par la commission urbanisme dans le cadre de l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Plusieurs observations sont soulevées, elles seront abordées lors de la prochaine réunion de la commission urbanisme.

Monsieur le Maire informe également sur la tenue des réunions du 2 décembre :

- 14h : personnes publiques associées et consultées
- 19h30 : réunion publique.

BATIMENTS / VOIRIE : POINT SUR LES TRAVAUX

- Aménagement de la rue de l'Abbé Meyranx – Monsieur le Maire informe l'assemblée du résultat de la consultation : 6 dossiers ont été retirés, mais une seule proposition a été remise. Elle se situe en dessous de l'estimation et a donc été acceptée : COLAS Sud Ouest, pour un montant TTC de 124 525,13 euros. Travaux programmés pour janvier/mars 2013.
- Revêtements réalisés par la Communauté de Communes du Pays Grenadois : Monsieur Jean-Pierre Dubaquier, adjoint en charge de la voirie, informe que les voies suivantes ont été revêtues : route des Paloumayres (pour partie) ; rue de Blotzheim ; rue Robert Lesgourgues et sentier des Jardins.
- Bâtiments – Monsieur Eric Zamprogna, adjoint en charge des bâtiments, informe sur les travaux en cours :
 - Source eau chaude – ensemble sports et loisirs : les travaux devraient être terminés pour la semaine prochaine ;
 - Salle de réunion – les travaux de peinture extérieure sont en cours, suivra la pose de la signalisation ;
 - Local technique – la présence de termites a été détectée au « local des Craignos » et « chez Jean ». Accord de l'assemblée pour traiter ces 2 bâtiments.

N°2013-11-9 DEMANDES DE SUBVENTIONS - VIREMENTS DE CREDITS

Les dossiers de demande étant complets, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DECIDE :

1 - l'octroi des subventions suivantes :

- ASC (football) : subvention de fonctionnement 2013 : 1 400 €
- LCB (basket) : subvention de fonctionnement 2013 : 1 200 €

- Comité des Fêtes : subvention de fonctionnement 2013 : 1 070 €
- Comité des Fêtes : subvention chars fêtes 2013 : 1 200 €

2 – les virements de crédits afférents.

DIVERS / INFORMATIONS

- **N° 2013-11-10 DON COMITE DES FETES**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE le don du Comité des fêtes d'un montant de 2 450 €, qui sera imputé au compte 7713 – *libéralités reçues*.

- **N° 2013-11-11 DOMAINE BLERIOT – RETROCESSION DE LA VOIRIE ET DES ESPACES VERTS**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité d'une voie ouverte à la circulation publique ainsi que son entretien et celui des espaces verts contigus,

- ACCEPTE la rétrocession des parcelles F300 et 326 (d'une superficie totale de 10 395 m²) appartenant à la SCI Valentine, qui constituent la voirie et les espaces verts du domaine Blériot ;
- DEMANDE leur classement, dans un premier temps, dans le domaine privé de la commune,
- DECIDE que les frais liés à cette opération seront à la charge de la commune ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette opération.

- Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation : montant alloué à la commune pour 2013 : 21 791,77 euros.

- Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle : montant alloué à la commune pour 2013 : 12 927,63 euros.

- Ouverture du commerce « Eul Cht'i Carré », sur la place : friterie, établissement de restauration rapide spécialisé dans les saveurs typiques nordistes.

- Rythmes Scolaires : versement à la commune du fonds d'amorçage d'un montant de 1 533,33 euros.

- La carte postale, en provenance de Salamanca (Espagne), de Monsieur et Madame Dubaquier circule parmi les conseillers.

- Communauté de Communes du Pays Grenadois : le Préfet des Landes a pris, le 18 octobre dernier, l'arrêté constatant le nombre et la répartition des sièges de conseiller communautaire au sein de la Communauté de Communes du Pays Grenadois.

- Assainissement : la prime épuration attribuée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, pour l'année 2013, s'élève à 4 705 €.

- SAFER : renouvellement du fermage afférant aux 6 hectares communaux, par le biais d'un bail à titre précaire (6 ans)

- Repas des aînés : il a été fixé au samedi 11 janvier 2014. Accord des conseillers municipaux pour assurer le service.

- Vœux 2014 : cérémonie prévue le samedi 18 janvier, à 19 heures.

- Equipement salle des fêtes : Monsieur Jean-Michel Esteffe, adjoint en charge de la gestion de la salle des fêtes, propose l'acquisition de 2 chariots de lavage et de 8 paniers à couverts. Accord unanime de l'assemblée.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 23 h 25.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 9 décembre 2013.

Le Maire,
Francis DESBLANCS